

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 mars 2026

Point 16 de l'ordre du jour

Nominations

Délibération n°26-03-12

Considérant le règlement intérieur de l'École nationale des ponts et chaussées notamment son article 4, le Conseil d'administration de l'École nationale des ponts et chaussées, au vu des avis émis par le Conseil d'enseignement et de recherche lors de ses séances des 6 avril 2023, 29 août 2024, 14 octobre 2024 et 11 février 2025 et par le Conseil scientifique lors de sa séance du 18 juin 2025, après en avoir délibéré, émet un avis favorable :

1° - à l'attribution du titre de professeur de l'École nationale des ponts et chaussées à M. Julien DAMON ;

2° - à l'attribution du titre de professeur adjoint de l'École nationale des ponts et chaussées avec appellation de professeur associé à l'École nationale des ponts et chaussées à M. Hugues GRUDZINSKI.

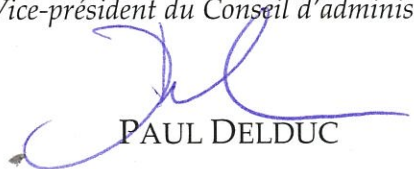
Cette délibération fait l'objet d'une publicité sur le site Internet de l'École nationale des ponts et chaussées.

Fait à Champs-sur-Marne, le 12 mars 2026.

Le Président du Conseil d'administration,

Par empêchement :

Le Vice-président du Conseil d'administration,


PAUL DELDUC

Nombre d'administrateurs présents ou représentés :

POUR :

CONTRE : 

ABSTENTIONS :